

La Grande Conversation de Barcelone, le 22 juillet 1998

LUIS IZCOVICH

La psychanalyse d'orientation lacanienne traverse un moment historique. Une page vient d'être tournée aujourd'hui dans laquelle sont annoncées les coordonnées de la psychanalyse pour le troisième millénaire.

Une formule se déduit à partir de cette Conversation et se dégage nettement du reste : la psychanalyse dans le XXI^{ème} siècle, dépend de l'AMP comme étant son outil nécessaire, et la "Tirade", qui apparaît comme l'introduction de l'annuaire, constitue sa plate-forme.

Il faut noter que la question n'est plus de savoir si le XXI^{ème} siècle sera lacanien ou pas. Sommes déjà complètement assurés quant à cette question ? En tout cas, le pari n'est plus celui-là. Aujourd'hui il est assorti d'une menace : sans la "Tirade", la cause analytique est morte.

Il est incontestable que cette formulation des choses est une façon de reprendre ce que le Délégué général nous indiquait avec la promesse de l'Apocalypse. Avant c'était : sans moi, la nébuleuse. Aujourd'hui ce serait : sans la "Tirade", le déluge.

Très bien, tout est clair. Seulement, je dis non. J'exprime ma solidarité avec les collègues cités dans la "Tirade", et je rejette donc le contenu de la préface de l'annuaire de l'AMP.

L'amalgame est fait. Le XXI^{ème} siècle est celui où l'on verra ce qui se prépare aujourd'hui ; il s'agit de nous faire croire que la cause analytique est égale à la fidélité à l'endroit du Délégué général.

Il s'agit d'un changement historique. En 1992, il y a eu le Pacte de Paris à la création de l'AMP. C'était un pacte de confiance illimitée envers le Délégué général, un chèque en blanc. Aujourd'hui, on peut en mesurer les conséquences : une de celles-ci est la préface de cet annuaire.

M.-J.Sauret y est accusé de faux-semblant. Mais quel est le meilleur exemple de faux-semblant que celui de promouvoir la réconciliation d'un côté et de publier une attaque virulente de l'autre !

On nous disait que J.-A.Miller était le pacificateur. La préface de cet annuaire vise-t-elle la pacification ? Pour ma part, elle me pose problème : pourrais-je présenter ce document à l'extérieur de notre champ ? Quand une administration, un ministère par exemple, me demande ce qu'est l'AMP ?

Je maintiens mon soutien à la cause, je dis oui à l'ECF, mais je dis non à une dérive, celle de l'AMP, dans laquelle je ne reconnais ni le discours analytique ni les conditions nécessaires à son existence.

Nous avons entendu dire, dans cette Conversation, que la position qui consiste à ne pas être conforme à l'AMP est basée sur des intérêts personnels. Il faudrait signaler que le meilleur intérêt dans le champ freudien est le silence. Si quelqu'un occupe une place dans une instance de l'Ecole, s'il est efficace et en plus s'il est silencieux, il est certain que quelques temps après, il occupera encore une place dans une autre instance.

Le vrai nom de l'intérêt personnel dans le champ freudien est le silence, sauf si le maître attend une parole. Et si dans ce cas, le silence est maintenu, il sera accompagné du châtement ou de la marginalisation. Par contre, si l'on parle, il faut que ce soit pour témoigner de son accord avec la version officielle.

Donc, le pacte dont il s'agit en ce moment historique, est fondé sur l'exclusion de fait d'un certain nombre de collègues. Cela implique le renoncement à deux pactes :

- 1- celui qui a présidé à la création de l'ECF
- 2- celui qui a présidé à la création de l'AMP

Dans les deux cas, il s'agissait d'un pacte de solidarité non entre personnes, mais entre collègues qui se reconnaissaient dans l'orientation lacanienne.

En définitive, il me paraît aujourd'hui évident que la réalisation du rêve de l'unité dont il est question dans cette Conversation est incompatible avec ce que devrait être une institution au service du discours analytique, où chacun puisse exercer son talent pour la cause. Par conséquent, je ne pense pas que les bases actuelles de l'AMP constituent le meilleur point de départ pour la reconquête du Champ freudien.